



CONSEIL DE LA COMMUNAUTE FRANÇAISE

Session 1993-1994

4 FEVRIER 1994

PROPOSITION DE RESOLUTION

RELATIVE AU ROLE DE LA FRANCOPHONIE
FACE A LA DEVALUATION DU FRANC CFA
DEPOSEE PAR MME A. M. LIZIN

PROPOSITION DE RESOLUTION

RELATIVE AU ROLE DE LA FRANCOPHONIE FACE A LA DEVALUATION DU FRANC CFA

Le Conseil de la Communauté française de Belgique,

Considérant l'impact important de la dévaluation du franc CFA sur les économies des pays africains de la Francophonie, en fonction de leur situation initiale, qui atteindra plus que proportionnellement les pays les plus pauvres.

Considérant le fait que ce sont uniquement des pays membres de l'ACCT qui doivent assumer l'impact de cette mesure de dévaluation.

Considérant la solidarité qui doit prévaloir dans une situation de cette nature.

Considérant les inquiétudes formulées par beaucoup de Chefs d'Etats francophones et en particulier de monsieur Abou Diouf, président du Sénégal,

Le Conseil,

Estime que la Francophonie se doit d'exprimer de façon concrète sa solidarité avec les amis africains confrontés à une difficulté économique majeure.

Propose de mettre à leur disposition des équipes de spécialistes aptes à préparer la mise en œuvre des mesures économiques et sociales, additionnelles à leurs plans structurels actuels qui requièrent des ressources humaines aptes à les conseiller efficacement.

A. M. LIZIN.